



Régularisation par le travail

Par **omar benboudjema**, le **18/10/2017** à **13:24**

Bonjour,

Je vous écris car je suis en France depuis dix ans, je suis algérien et j'ai été étudiant en littérature française (j'ai obtenu une licence en 2011 et une maîtrise en 2014 dans ce domaine). j'ai procédé à un changement de statut "salarié" en mai 2016 mais malheureusement j'ai reçu un refus catégorique fin janvier dernier.

J'ai un handicap moteur et je me soigne par un traitement récurrent (injections toxines), j'ai un dossier médical (convocations, compte rendu, etc). Pourriez-vous m'éclairer quant à une possible obtention d'un titre de séjour

En vous remerciant par avance pour tout éclaircissement que vous pourriez m'apporter.

Bien cordialement